



## Protection des lanceurs d'alerte de la CGT OHS !!

Ils sont attaqués par la direction alors qu'ils dénonçaient des faits considérés comme graves, émanant de l'équipe dirigeante à l'encontre des usagers et des salariés de la MAS de Dommartin-lès-Toul.

**Ils ont été convoqués au tribunal correctionnel de Paris le 20 avril 2017 pour diffamation et atteinte à l'honneur de l'association ;** une procédure qui devrait prendre fin en novembre 2018. Mais qui déshonore le combat de ceux qui défendent la dignité des usagers et des salariés de la MAS ?

L'Union Syndicale Départementale CGT Santé et Action sociale de Meurthe-et-Moselle, l'Union Locale CGT de Nancy, l'Union Départementale CGT de Meurthe-et-Moselle, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale et l'Union Fédérale CGT de l'Action Sociale soutiennent le courage des camarades qui portent haut les valeurs de l'humanité, du respect et de la dignité.

**De nombreux salariés ont alerté la CGT de l'OHS à partir de Décembre 2015. Depuis, le syndicat a fait preuve d'une grande responsabilité.**

Avant d'alerter la presse le 23 novembre 2016, la CGT, regroupant de nombreux témoignages et documents divers, a rencontré par deux fois la direction générale de l'OHS, les 26 février 2016 et début mai 2016. Avant ces deux rencontres, les militants de la CGT ont toujours fait un bilan de la situation avec plusieurs salariés de la MAS (rencontres des 4 février et 11 avril).

Le 22 juillet 2016, un certain nombre des salariés de la MAS a écrit à l'Agence Régional de Santé en prenant à témoins les syndicalistes de la CGT. La CGT OHS a aussi écrit à l'ARS et était prête à apporter les éléments pour corroborer les témoignages des salariés. Début octobre, 2 évènements considérés comme graves par la CGT ont eu lieu à la MAS. C'est dans ce contexte particulier d'insécurité que la CGT, dénonçant le sous effectif de cette période, a insisté pour rencontrer l'ARS, ce qui fut fait le 4 novembre 2016.

**Ainsi, Il est important de dire que la CGT a usé de son devoir de discrétion avant d'alerter la presse.** La CGT OHS a pleinement mesuré les conséquences de son choix dès lors qu'il semblait que :

- Les réponses apportées par la direction étaient insuffisantes et qu'elles n'empêchaient pas la souffrance au travail des personnels,
- La responsabilité des militants de la CGT était engagée pour ne pas se retrouver dans une situation qu'elle considérait comme de non assistance à personnes en danger ; qu'elle ne pouvait être complice des dysfonctionnements à la MAS
- Le CHSCT pouvait difficilement être saisi par un droit d'alerte puisque le directeur de la MAS en est un membre élu, il est de fait juge et partie !

Dans une telle situation, pour la CGT, les vrais responsables sont ceux qui laissent faire, ceux qui n'agissent pas pour le bien-être des résidents, de leur famille et des salariés qui doivent trouver la sérénité et non, la peur et la pression !

**Oui, nos camarades de la CGT sont des lanceurs d'alerte qui sont injustement et à tort, accusés de diffamer !**

**Quand un militant de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée !**